COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 28 MARS 2024

L'an deux mil vingt vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mars à dix-neuf heures trente se sont réunis à la mairie, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 25 mars 2024.

Etaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Roseline GUILBERT, Joseph CARLIER, Frédéric LELEU, Nelly MINET, Dorothée ANNEBICQUE, Michelle LEFEBVRE, Adrien DILLY, Eugéna RITAINE, Auxence GARACHE, Anthony GOMEL, Isabelle BAHEU, Doriane DELHEZ.

Était excusé : Etienne DILLY

Secrétaire de séance : Anthony GOMEL

Assistait également : Angélique BROUSSART

Délibération n°17/2020 : recrutement d'un remplacement

Monsieur le Maire fait connaître à l'assemblée que Madame FLOUR Anaïs, aide à la mairie est actuellement enceinte entraînant un congé maternité, il faudra pourvoir à son remplacement jusqu'à sa reprise de fonction.

Le Conseil Municipal, considérant qu'il est nécessaire de pourvoir au remplacement de Madame FLOUR Anaïs, autorise le Maire à recruter une remplaçante pour une durée hebdomadaire de 16Heures le temps de la former au poste puis aura un avenant au contrat avec une durée 24h et en cas de nécessité d'accorder des heures complémentaires dans la limite de la durée légale.

Cette remplaçante percevra une rémunération mensuelle sur la base du smic en vigueur soit 11.65€ de l'heure .

Ce remplacement fera l'objet d'un contrat à durée déterminée du 02 avril 2024 jusqu'à la reprise de Madame FLOUR Anaïs.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 02/04/2024
et publication le 02/04/2024

Dohem, le 28/03/2024

Le Maire,

David DAMBRUNE

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
5 AVR. 2024

Le Maire, D.DAMBRUNE

MAIRIE DE DOHEM 62380

MAIRIE DE DOHEM 62380